

imaginer qu'on veuille la présidence d'un conseil aussi divisé. Pourquoi alors blâmer l'opposition de la défaite du gouvernement? Le premier ministre suppléant était le ministre responsable à la Chambre des communes ce lundi soir. C'est l'opinion que lui prêtait M. Charles Lynch, le 13 janvier, et je cite:

Quant au poste de premier ministre, il ne saurait imaginer que quelqu'un «accepte la présidence d'un conseil aussi divisé».

A qui la faute si le gouvernement a été défait le lundi fatidique? A personne. Cependant, le capitaine doit en prendre la responsabilité. Selon le *Star* de Windsor du 13 janvier, l'honorable M. Winters a dit espérer que le prochain chef libéral adoptera une solide politique d'intégrité fiscale. Que dire du chef libéral actuel? Quel membre de la Chambre des communes peut se demander pourquoi nous avons lutté pour défaire le gouvernement actuel? Nous sommes d'avis, nous aussi, que le gouvernement actuel ne suit pas une solide politique d'intégrité fiscale. Nous sommes d'accord avec le premier ministre suppléant.

Suivant le même article, l'honorable représentant a ajouté ceci:

Je regrette que nous n'ayons jamais pu équilibrer le budget. Nous devons revenir au principe d'intégrité fiscale.

Nous n'y sommes pas parvenus depuis un certain temps, selon lui, mais nous devons y revenir. Peut-on blâmer l'opposition d'avoir tenté de défaire le gouvernement quand celui qui dirigeait alors le gouvernement s'est fait le complice du vote défavorable des représentants de ce côté-ci de la Chambre, ce lundi fatidique? Naturellement, le député n'a guère d'éloges pour le ministre des Finances, et on ne saurait l'en blâmer. L'article continue:

M. Winters a la conviction que le budget fédéral aurait pu être équilibré. S'il avait été ministre des Finances, c'eût été son principal objectif.

Il ne peut y avoir de doute: le député n'avait pas confiance dans le ministre des Finances. Il a constaté la division au sein du cabinet et ne voulait pas être président de ce conseil. Il n'y avait qu'une issue. Il a voulu sauver le pays en faisant renverser le gouvernement, et on ne peut pas lui en vouloir pour cela. (*Exclamations*)

Où en sommes-nous, maintenant? J'ai ici une coupure du *Telegram* de Toronto, en date du 21 février, et on y lit notamment ceci:

Le gouvernement est profondément divisé entre les hommes de conscience et ceux qui voudraient s'accrocher au pouvoir par tous les trucs ou moyens imaginables.

Nous savons que celui auquel était confié le gouvernement lundi, le premier ministre suppléant de ce jour-là, est homme de conscience. Il n'a pas l'intention de s'accrocher au pouvoir. Il nous dit qu'il veut démissionner à la fin de mars, peut-être même plus tôt.

Une voix: Comment votera-t-il?

M. Horner (Acadia): Attendons pour voir si l'occasion lui sera jamais donnée de voter. Nous nous demandons pourquoi lui-même et l'opposition ont été d'accord à l'occasion de ce lundi fatidique. Voici comment le *Journal* d'Edmonton, en date du 20 février, résume la situation:

Les libéraux ont été défaits au Communes par un vote devant, selon toute définition acceptable, constituer un vote de confiance; ils doivent, selon leur conscience et d'après les précédents établis, démissionner. Peu de doute subsiste qu'ensuite, lorsque la politique aura suivi son cours et que la constitution aura fait l'objet d'une autre épreuve, on fera appel au peuple pour que celui-ci prenne position sur cette question.

C'est exactement ce que nous voulons, naturellement. Il n'y a pas de meilleur guide à la démocratie que le peuple lui-même. C'est là toute l'essence du principe pour lequel des hommes ont combattu et sont morts. C'est toute l'essence de la démocratie en tant qu'elle diffère du communisme; c'est pour elle qu'on se bat au Vietnam. Nous, les Canadiens, ne devrions certainement pas avoir honte d'exercer au maximum notre pouvoir démocratique.

Je vous signale les commentaires de l'auditeur général dans son récent rapport. Voici une coupure du *Herald* de Calgary en date du 20 février. Un extrait de cet article, rédigé par Bruce Phillips, se lit ainsi:

Une entreprise anonyme d'automobile, dit M. Henderson dans son rapport annuel au Parlement, doit peut-être au gouvernement jusqu'à 30 millions en arriérés d'impôts et de droits de douane.

Le gouvernement fait grâce aux fabricants d'automobiles de 30 millions de dollars, mais il a déjà perçu illégalement 13 millions de dollars en impôts, dans les poches des Canadiens. Sommes-nous censés accorder notre confiance à un gouvernement qui permet pareille chose alors que, d'après l'auditeur général, le vérificateur du conseil d'administration auquel le premier ministre suppléant ne veut pas s'associer, une entreprise anonyme d'automobiles a été autorisée à devoir au gouvernement jusqu'à 30 millions de dollars en arriérés d'impôts et de droits de douane?